



Circulaire n° 4165

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Sondage sur l'accessibilité des élections

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Mme la Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



Circulaire

aux administrations communales

Objet : Sondage sur l'accessibilité des élections

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Voter est un acte qui permet aux personnes handicapées d'exercer effectivement leurs droits politiques et de participer à l'élection des représentants aux assemblées dont relèvent les décisions susceptibles de les concerner. Dans la pratique, toutefois, des obstacles subsistent à l'exercice effectif de leurs droits. Comme le stipule l'article 29 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH), l'Etat doit veiller à faciliter l'accès aux élections et ce, entre autres, par le biais de procédures accessibles à tous.

Par conséquent, le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a confié à un groupe de travail, créé en 2017, la mission de mettre en œuvre les recommandations du comité des experts de la CRDPH concernant la participation à la vie politique et plus précisément l'accessibilité des élections des personnes en situation de handicap.

Ce groupe de travail est constitué de différents partenaires, à savoir l'asbl « Ligue HMC », le centre pour le langage facile « KLARO » de l'asbl « APEMH », l'asbl « Info - Handicap », le Centre pour le développement des compétences relatives à la vue, la Fondation « Zentrum fir politesch Bildung » et des représentants du Service Information et Presse ainsi que du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat.

Afin de pouvoir dresser l'inventaire des aménagements en place au niveau communal pour rendre les élections accessibles à tous, ainsi que d'adapter, voire améliorer, le matériel électoral à destination des personnes handicapées qui est élaboré par le groupe de travail pour les élections en 2023, je vous saurais gré de bien vouloir participer au sondage à travers la plateforme participative « *Zesumme Vereinfachen* » au sujet de l'accessibilité des élections.

Cette plateforme de participation en ligne est une initiative du ministère de la Digitalisation. *Zesumme Vereinfachen* offre à chacun la possibilité de s'impliquer dans la simplification administrative de l'Etat et se place dans le cadre des efforts du ministère pour faire avancer la réforme administrative au Luxembourg. L'objectif est de proposer, ensemble avec les premiers intéressés, des services publics conviviaux et efficaces qui simplifient la vie quotidienne des citoyens.

Le projet est divisé en deux phases. Dans la première phase, exclusivement consacrée aux communes et visible uniquement pour ces dernières, je me permets de solliciter la participation des communes au sondage. Dans la deuxième phase, il revient au grand public de donner son avis sur des questions concrètes pour aboutir à des suggestions de mesures concrètes concernant l'accessibilité des élections des personnes en situation de handicap.

Pour participer à l'enquête, qui durera environ 10 minutes et sera disponible en ligne jusqu'au 15 septembre 2022, je vous prie de bien vouloir suivre les instructions que vous recevrez ultérieurement par email envoyé automatiquement à travers la plateforme www.zesumme-vereinfachen.lu et de confirmer votre inscription par la sélection d'un mot de passe.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, Madame Nathalie Calmes du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (tél.: 247-86557, e-mail : nathalie.calmes@fm.etat.lu) se tient à votre disposition.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,



Corinne CAHEN